

Lecture active du texte

1. Paragraphe 1

1.1. Qu'est-ce que la promesse ?

- (1) La promesse est un acte de liaison
- (2) Cet acte de liaison n'est pas une entrave ou une contrainte physique mais une obligation qui passe par le langage et permet de formuler un impératif
- (3) Cet acte de liaison se fait devant autrui comme témoin

1.2. Pourquoi promettre ? La promesse est-elle une fin en soi ou bien un moyen en vue d'une autre fin ?

- (1) Elle est le moyen d'instaurer une sécurité malgré l'imprévisibilité: c'est comme si les hommes révélaient la loi de la nature qui permet d'anticiper leur conduite alors même qu'elle n'est pas anticipable et prévisible contrairement aux phénomènes naturels dont on peut déterminer à l'avance le comportement à l'aide de la connaissance scientifique des lois de la nature
- (2) Elle est le moyen de transformer le temps comme succession d'instantanés discontinus en durée continue

1.3. Si on part du principe d'un monde sans promesse, quelles conséquences en déduit-on ?

- (1) L'homme serait privé d'identité personnelle: il serait condamné à l'équivocité et la contradiction intérieure
- (2) L'homme serait esseulé, prisonnier de son intériorité et de sa perception particulière et privée du monde dont autrui ne viendrait pas confirmer l'objectivité publique
- (3) L'homme serait errant, son existence n'aurait pas de sens (de direction et de but) mais serait frappée d'absurdité

1.4. Quelle est la condition de possibilité de la promesse ?

- (1) La promesse est un acte intersubjectif par lequel je m'engage envers autrui de manière contractuelle
- (2) Il n'y a pas de promesse à soi-même sans la médiation d'autrui comme témoin et garant
- (3) La promesse requiert la condition humaine de la pluralité: autrui est la structure essentielle de la promesse

2. Paragraphe 2

2.1. Quelles sont les origines de l'imprévisibilité à laquelle la promesse vient remédier en vue de la sécurité ?

- (1) L'imprévisibilité a pour première origine la faiblesse de la volonté qui menace l'intégrité humaine en la mettant à l'épreuve de l'acrasie et de l'incohérence
- (2) L'imprévisibilité a pour deuxième origine l'égalité de l'agentivité : dans un monde où tous les individus ont le droit à l'autodétermination, je ne suis plus le seul maître de mes actes dont les conséquences m'échappent partiellement et dont je ne suis pas seul à décider du sens

2.2. L'imprévisibilité est-elle un mal contingent ou bien la contrepartie nécessaire d'un bien éminemment précieux et essentiel ?

- (1) Que le temps soit création continue d'imprévisible nouveauté est le prix à payer pour ma liberté propre
- (2) Que le temps soit création continue d'imprévisible nouveauté est le prix à payer pour l'égalité des hommes

3. Paragraphe 3

3.1. La promesse est-elle le seul remède pour contrer l'insécurité liée à l'imprévisibilité ?

- (1) Non, car il est possible de s'attaquer directement à l'origine du mal: la liberté et l'égalité
- (2) Dès lors on pourrait chercher à se dominer soi-même: je serais mon propre maître
- (3) Dès lors on pourrait aussi chercher à dominer les autres: je serais leur maître, dans un contexte tyrannique d'asservissement

3.2. En quoi la promesse est-elle toutefois le seul remède légitime ?

- (1) Remédier à l'insécurité en s'attaquant à la liberté et à l'égalité humaines serait la pire des injustices

- (2) La promesse est le remède légitime en ce qu'elle permet de corriger la liberté dans ses excès sans pour autant l'abolir: la promesse oblige à la responsabilité mais elle ne contraint pas et dès lors ne substitue pas aux personnes humaines des choses mécaniquement dirigées